

# C2-ARTICLES DE PAPETERIE ET FOURNITURES DE BUREAU

CETTE FICHE PREND EN COMPTE LA PLUPART DES PRODUITS UTILISÉS POUR LE BUREAU: BLOCS ET CAHIERS (NOTES ADHÉSIVES COMPRISES), MATÉRIEL D'ÉCRITURE (STYLOS, MARQUEURS, CRAYONS, ETC.), MATÉRIEL DE CORRECTION, ADHÉSIFS, MATÉRIEL DE CLASSEMENT ET D'ARCHIVAGE, INSTRUMENTS DE BUREAU NON ÉLECTRIQUES (AGRAFEUSES, PERFORATRICES, ETC.), MATÉRIEL DE PRÉSENTATION ET CONSOMMABLES POUR CONFÉRENCES. ELLE NE CONCERNE PAS LE MOBILIER, LE PAPIER COPIE, LE MATÉRIEL ÉLECTRIQUE ET ÉLECTRONIQUE, LES TONERS ET CARTOUCHES À JET D'ENCRE AINSI QUE LES PRODUITS D'ENTRETIEN ET D'HYGIÈNE.



# C2-ARTICLES DE PAPETERIE ET FOURNITURES DE BUREAU

## PROBLÉMATIQUE

---

Les exportations d'articles de papeterie et fournitures de bureau restent élevées en Europe, même si, depuis une dizaine d'années, la tendance est à la baisse. La production de ce secteur se localise de plus en plus du côté de l'Asie, notamment en Chine. Ces pays émergents ne disposent souvent pas encore d'une législation aussi contraignante que celle de l'Europe. On peut donc redouter que les conditions de travail dans lesquelles ces produits sont fabriqués (voir la fiche [B1- Conditions de travail et engagement sociétal des entreprises](#)) ainsi que leur impact environnemental ne soient pas optimaux.

On peut relever que la Chine arrive en tête des pays exportateurs dans ce domaine, avec un montant d'exportations ayant plus que doublé entre 2003 et 2006, pour atteindre 1,77 milliard de dollars en 2006. L'Allemagne et le Japon suivent de près. La Suisse exporte pour 221,8 millions de dollars (2006) d'articles de papeterie et fournitures de bureau.

Les industries du secteur se sont regroupées ces dernières années pour former des «multinationales de la fourniture de bureau» assurant, en plus de la vente des articles, des services tels que la gestion des commandes et les livraisons.

Il est fréquent de voir ces entreprises mettre en place des tournées de livraisons. Même si les quantités livrées par client sont peu importantes, l'organisation de ces tournées est généralement efficace et permet de regrouper de nombreux clients. Dans certains cas, les fournisseurs ont même transféré une partie des transports vers le rail, entre leur propre centrale et certains dépôts avancés.

Le domaine des articles de papeterie et fournitures de bureau se caractérise par de nombreux produits de très petite valeur; le coût d'achat du produit a un poids assez faible au regard du prix final, qui comprend également des coûts annexes (référencement en catalogue, stockage, distribution et gestion administrative). Si un produit «responsable» présente parfois un coût d'achat un peu plus élevé (ce n'est de loin pas la règle), ce facteur n'a aucune répercussion sur les coûts annexes. Le coût final unitaire n'augmentera que de quelques centimes, justifiés par le caractère durable, rechargeable et/ou recyclable de l'article choisi. De plus, le fait d'avoir recours à des articles plus solides, rechargeables, moins nocifs ou posant moins de problèmes au stade de l'élimination permet le plus souvent de compenser rapidement ce léger surcoût.

---

## PRODUCTION: MATÉRIAUX ET SUBSTANCES

Les fournitures de bureau sont fabriquées à partir de matières premières très diverses, principalement du **papier**, du **carton**, du bois, des matières synthétiques ou des métaux.

- Pour les produits en bois ou contenant du papier ou du carton, les enjeux sont liés à l'exploitation des forêts ainsi qu'au traitement ou à la transformation du matériau (voir les fiches [D1-Bois](#) et [C1-Papier et carton](#)).
- Pour les matières synthétiques, fabriquées à base d'**hydrocarbures** fossiles, les impacts sont liés au processus de fabrication (émissions de **gaz à effet de serre** et utilisation de certaines substances chimiques nocives, voir la fiche [D3-Matières plastiques](#)). Il faut souligner également que ces matières synthétiques ne sont pas d'origine renouvelable; les prélèvements de ressources nécessaires à leur production provoquent donc la diminution des réserves d'**énergie fossile**.
- Pour les éléments en métal ou en verre, l'impact environnemental est dû essentiellement à l'importante consommation d'énergie et aux émissions polluantes liées au processus de fabrication et aux transports (oxydes de soufre, **oxydes d'azote**, **particules fines**, **composés organiques volatils**, **dioxyde de carbone**, etc., voir les fiches [D6-Métaux courants](#) et [D2-Verre](#)).

### Colles, adhésifs et encres

Les principales substances chimiques contenues dans les produits adhésifs et les encres peuvent s'avérer particulièrement **toxiques** si elles contiennent du **toluène**, du **xylène**, du **benzène** ou des agents de conservation comme le **formaldéhyde** (voir la fiche [D8-Substances chimiques](#)). Pour diminuer ces risques sur la santé, les fournisseurs proposent de plus en plus souvent des encres avec **solvants** à l'eau ou à base d'**éthanol**.

## IMPACTS ENVIRONNEMENTAUX LIÉS À L'UTILISATION

Les fournitures de bureau peuvent être:

- à longue durée de vie ou à usage bref/unique
- rechargeables ou jetables
- recyclables ou non recyclables
- en matériaux recyclés ou non recyclés

Un nombre croissant de fournisseurs présente une partie de leur assortiment en tant que produits «verts». Certains de ces articles possèdent effectivement un caractère durable (exemple: une règle en **polyéthylène** recyclé), d'autres ne font que véhiculer une image écologique (exemple: un stylo fabriqué en bois, mais avec du bois provenant de plantations industrielles en zone tropicale, voir **forêt tropicale**).

Pour obtenir des articles véritablement écologiques et socialement responsables, on privilégiera les **produits à longue durée de vie, rechargeables et facilement recyclables**, en trouvant un équilibre entre ces trois axes. Si un article impose par sa fonction un usage unique, il est important que les matériaux le composant soient facilement recyclables (et le plus homogènes possible). Exemple: un cahier, une fois rempli, est soit archivé, soit jeté; une couverture en **carton** plus ou moins rigide suffit largement à cet usage, alors qu'une couverture en **chlorure de polyvinyle (PVC)** ne se justifie pas (la production et l'élimination de ce plastique sont polluantes et il faut l'éviter autant que possible pour des produits à faible durée de vie). L'utilisation d'un rouleau adhésif en **PVC** pour fermer les cartons lors d'un déménagement est par contre justifiée, car les rouleaux en **polypropylène (PE)** se déchirent un peu plus facilement. Mais ces mêmes rouleaux en **polypropylène (PE)** suffiront amplement pour des envois standard.

Les fournitures de bureau fabriquées à partir de **matériaux recyclés** sont de plus en plus courantes. On les privilégiera si elles restent intéressantes au niveau des autres aspects environnementaux (notamment le transport et la présence potentielle de substances chimiques nocives).

L'utilisation de **fournitures de bureau rechargeables** est également de plus en plus répandue. En simplifiant l'assortiment disponible (deux à trois modèles de stylos plutôt que quinze) et en intégrant de manière bien visible les cartouches de recharge dans l'assortiment, on évitera d'accumuler inutilement des cartouches de recharge de différentes marques et modèles. La diminution de l'assortiment sur la base de critères écologiques et sociaux est un très bon filtre pour orienter l'acheteur vers les produits les plus responsables (voir la fiche **A3-Méthodologie pour mettre en place une politique d'achat responsable**).

### Emballages

Certains petits articles sont conditionnés dans des **emballages** particulièrement volumineux et composés de divers matériaux très souvent inutiles. Il est important, par ailleurs, de négocier avec les fournisseurs le recours à des emballages de livraison réutilisables et de s'assurer régulièrement que ceux-ci sont effectivement repris par les livreurs, retournés aux fournisseurs et réintroduits dans la chaîne de distribution.

## ÉLIMINATION


Pour réduire la production de déchets liés aux fournitures de bureau, on peut s'attacher aux principes suivants: «**en matériaux recyclés**», «**longue durée de vie**», «**rechargeable**» et «**recyclable**».

Pour les articles se composant de plusieurs parties constituées de divers matériaux, il est utile de procéder à une réflexion approfondie dès le stade de l'achat afin de simplifier la procédure d'élimination. On devrait, par exemple, éviter à tout prix les marqueurs avec corps en **aluminium**: qui fera l'effort de séparer cette partie du reste du stylo pour recycler le métal? Pour les articles dont les composants sont difficilement séparables, on préférera des matériaux pouvant être traités de manière identique en fin de vie (par exemple un marqueur avec un corps synthétique). Dans ce cas précis, la possibilité d'incinérer l'ensemble du marqueur – et donc son corps en matière synthétique – doit être préférée au gaspillage d'**aluminium**, lequel, jeté aux ordures, finira inévitablement à l'usine d'incinération (ou dans une décharge) et ne pourra plus jamais être utilisé. Il existe sur le marché un grand nombre de marqueurs en matière synthétique recyclée, à grande capacité et à prix identiques.

# C2-ARTICLES DE PAPETERIE ET FOURNITURES DE BUREAU

## PRÉPARATION DE L'ACHAT

### ÉVALUATION DES IMPACTS LIÉS AU CYCLE DE VIE



Ce tableau présente une synthèse des impacts décrits dans la rubrique  *Problématique* de cette fiche (*version approfondie du guide*). Il n'indique pas l'«intensité» des impacts.

Exploitation des matières premières 	Fabrication du produit 	Utilisation du produit 	Élimination du produit 
<ul style="list-style-type: none"> <li>→ Utilisation de ressources renouvelables (bois) ou non renouvelables (métaux, pétrole)</li> <li>→ <b>Bois</b> (pour le papier): disparition des forêts, perte de <b>biodiversité</b> liée à la monoculture</li> <li>→ <b>Métaux</b> (pour les éléments métalliques): conditions de travail difficiles<sup>1</sup>, pollutions des eaux et du sol et conséquences pour la population</li> <li>→ <b>Pétrole</b> (pour le plastique): épuisement des stocks, dégradation environnementale et conséquences pour la population</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>→ Risques pour la santé des travailleurs: exposition à des substances chimiques problématiques, <b>solvants</b>, colles, etc.</li> <li>→ Risques de rejets polluants selon le processus industriel</li> <li>→ Consommation d'eau et d'énergie</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>→ Surconsommation, notamment à cause d'un assortiment trop large (plusieurs articles pour une même fonction)</li> <li>→ Faible durée de vie</li> <li>→ Gaspillage (articles à entêtes obsolètes, recharges non utilisées, etc.)</li> <li>→ Effets néfastes sur la santé selon les substances utilisées pour les encres et les produits adhésifs (<b>toluène</b>, <b>xylène</b>, <b>benzène</b>)</li> <li>→ Emballage disproportionné lors de la livraison</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>→ Perte de matériaux recyclables mais non recyclés (articles composites et absence de filière)</li> <li>→ Impacts sur le climat et la qualité de l'air liés à l'incinération</li> <li>→ Impacts liés au recyclage (même s'il est préférable à l'incinération et doit être encouragé, le recyclage entraîne certains impacts)</li> </ul>



Les transports entre les différentes étapes de fabrication entraînent une importante consommation d'énergie, des impacts sur le climat et des émissions polluantes pour l'air.

### ANALYSE DES ACTEURS LIÉS À L'ACHAT


Les acheteurs – tout comme les chefs de projet, les utilisateurs, les fournisseurs et autres personnes en relation avec l'achat – peuvent agir de manière à atténuer les impacts liés au produit. Cette rubrique complète les rubriques «Critères d'achat» figurant plus loin dans cette fiche.

Qui peut agir?	Comment atténuer les impacts?
<b>Direction, chef de service, acheteur, responsable de l'économat, etc.</b>	<p><b>Avant l'achat:</b> &gt; Proposer des articles déjà utilisés avant de commander du neuf (classers, classement, etc.)</p> <p>&gt; Évaluer la possibilité de restreindre l'assortiment</p> <p>&gt; Privilégier les articles à longue durée de vie et rechargeables</p> <p><b>Après l'achat:</b> &gt; Mettre en évidence les articles les plus écologiques dans le catalogue interne</p> <p style="text-align: right;">→ Les impacts liés aux étapes suivantes sont atténués: </p>
<b>Fournisseur</b>	<p>&gt; Privilégier les articles avec des matériaux recyclés, à longue durée de vie et rechargeables</p> <p>&gt; S'assurer que ses propres fournisseurs respectent les principes du développement durable</p> <p style="text-align: right;">→ Les impacts liés aux étapes suivantes sont atténués: </p>

<sup>1</sup> On entend par conditions de travail difficiles la violation d'un ou plusieurs des principes suivants: liberté syndicale, absence de travail des enfants, absence de travail forcé, égalité de traitement, rémunération équitable, temps de travail décent, santé et sécurité, sécurité sociale (selon la méthode d'analyse de cycle de vie social du PNUE).

Qui peut agir?	Comment atténuer les impacts?
<b>Utilisateur</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>&gt; Réutiliser les articles encore en bon état (classeurs, boîtes d'archivage, etc.) avant de commander</li> <li>&gt; Recharger les articles pouvant l'être</li> <li>&gt; Ramener les articles en bon état à l'économat</li> </ul> <p style="text-align: right;">→ Les impacts liés aux étapes suivantes sont atténués:  </p>

## ÉTUDE DE MARCHÉ

Cette rubrique présente quelques nouveautés liées au marché. Les informations détaillées se trouvent dans la rubrique  *Problématique* de cette fiche (*version approfondie du guide*).

### Encres végétales

L'encre des stylos peut désormais être fabriquée à partir d'huiles végétales (colza, lin, soja, noix de coco, palme, etc.)<sup>2</sup> et de résines. Ce type d'encres réduit les émissions de **composés organiques volatils** et le papier imprimé est plus facile à recycler. De plus, lors de l'utilisation, les encres végétales ont un temps de séchage plus court. Cette solution est donc intéressante à étudier, même si l'utilisation de produits alimentaires pour des applications non alimentaires n'est généralement pas à recommander. Dans le cas des encres, le risque d'impacts négatifs sur l'approvisionnement alimentaire est faible. On préférera les encres à base de colza ou de lin à celles à base de soja ou de palme, dont les cultures posent plus souvent des problèmes environnementaux liés à la **déforestation**.

### Agrafeuses sans agrafes

De nombreux distributeurs vendent désormais des agrafeuses de petite taille n'utilisant pas d'agrafes. Ces instruments peuvent relier jusqu'à quatre feuilles grâce à un système perforant le papier et le repliant sur lui-même. Ils existent en plastique recyclé et permettent des économies de ressources en évitant les agrafes. La fabrication d'une agrafeuse classique entraîne également un impact environnemental non négligeable par rapport aux agrafes. L'utilisation d'une agrafeuse sans agrafes est donc intéressante si elle permet de se passer d'un instrument standard. Elle ne devrait pas faire double emploi avec les agrafeuses ordinaires. Une agrafeuse sans agrafes peut être partagée entre plusieurs utilisateurs.

### Papiers sans fibres de bois pour les blocs et les cahiers

De plus en plus de marques lancent des papiers n'étant pas produits à base de bois, mais à base d'amidon tiré d'épluchures de pommes de terre ou d'algues vertes. Ces papiers permettent notamment de préserver les forêts. Ils sont principalement commercialisés pour des blocs et cahiers. Cette solution semble intéressante, car la matière première est issue de déchets ou d'une ressource renouvelable n'entrant pas en concurrence avec les cultures alimentaires. Il n'existe toutefois aucun écobilan à ce jour permettant de comparer les papiers à base de bois avec ces papiers à base d'épluchures ou d'algues vertes.

<sup>2</sup> [www.developpement-durable-entreprise.fr/stylos-encre-vegetale-supports-campagnes-n112448.html](http://www.developpement-durable-entreprise.fr/stylos-encre-vegetale-supports-campagnes-n112448.html)

## CRITÈRES D'ACHAT : L'ESSENTIEL EN BREF

Cette rubrique présente quelques critères permettant de choisir un produit et un fournisseur. Pour en savoir plus, voir la rubrique [Critères d'achat approfondis](#) de cette fiche (*version approfondie du guide*) ainsi que la fiche [E3-Bibliographie et webographie](#).

### Choix du produit

Que choisir?	Comment vérifier?
<b>Pour le matériel d'écriture, de correction et les adhésifs, préférer</b> les articles rechargeables (par l'utilisateur)	→ Voir le descriptif du produit
<b>Pour les articles en plastique, préférer</b> ceux à base de matériaux recyclés	→ Label Der Blaue Engel RAL-UZ 30a
Si cela n'est pas possible, <b>préférer</b> le polyéthylène (PE) ou le polypropylène (PP) et exclure les articles contenant du chlorure de polyvinyle (PVC), du polychlorure de vinylidène (PVDC) ou de l'acrylonitrile-butadiène-styrène (ABS)	→ Voir le descriptif du produit
<b>Pour les articles en bois, préférer</b> ceux issus de forêts gérées durablement	→ Si possible Label FSC 100%, sinon label FSC mix ou PEFC certified
<b>Pour les colles et adhésifs, et pour le matériel de correction, éviter</b> les articles contenant des solvants halogénés	→ Label Nordic Ecolabel, Office and hobby supplies
<b>Pour les articles en papier, voir la fiche</b> <a href="#">C1-Papier et carton</a>	

Certains fournisseurs de papier et matériel de bureau proposent des catalogues spécifiques avec des produits sélectionnés selon des critères écologiques. Les catalogues contenant des produits labellisés avec les labels présentés dans cette fiche sont à recommander. Pour les catalogues basés sur d'autres labels, comme les labels de la marque elle-même, s'assurer que le fournisseur a réellement mis en œuvre une démarche de durabilité.

Pour évaluer la durabilité d'un label, il est recommandé de s'assurer au moins des points suivants :

- transparence de l'information fournie sur le label : renseignements sur les critères et le système d'attribution disponibles en ligne et consultation des parties prenantes afin de garantir des critères judicieux.
- contrôle du label : contrôles effectués régulièrement par un organisme indépendant.
- double contrôle : rapport de contrôle vérifié par un organisme de certification indépendant et accrédité.

### Choix du fournisseur

Qui choisir?	Comment vérifier?
<b>Préférer</b> les fournisseurs s'engageant en faveur du développement durable	→ Voir les informations sur le site Internet des fournisseurs (charte du développement durable, mesures prises pour réduire les impacts liés aux emballages et à la livraison, critères de sélection de leurs propres fournisseurs, etc.) → Voir la fiche <a href="#">B1-Critères relatifs aux fournisseurs</a>

## CRITÈRES D'ACHAT APPROFONDIS

Cette rubrique détaille les critères à examiner pour la sélection d'un fournisseur et d'un produit. On peut également se référer aux fiches de la partie «Dimensions et outils à prendre en compte» [B2-Écobilans et énergie grise](#), [B3-Durée de vie et élimination](#), [B4-Transports de marchandises](#), [B5-Emballages et conditionnements](#) et [B6-Labels, certifications et autres distinctions](#).

### RECOMMANDATIONS CONCERNANT LES FOURNISSEURS

Qui choisir?	Comment vérifier?
<b>Préférer les fournisseurs</b>	
ayant mis en place un système de traçabilité et de contrôle de leur chaîne de production ou de celle de leurs propres fournisseurs	→ Copie du code de conduite, charte ou autre document sur les engagements demandés aux fournisseurs → Autres informations relatives à la gestion des fournisseurs → Voir la fiche <a href="#">B1-Critères relatifs aux fournisseurs</a>
proposant des options pour l'optimisation des emballages et des transports de livraison	→ Descriptif des mesures proposées pour les emballages (choix des matériaux et reprise) et l'organisation de la livraison (écoconduite, choix des véhicules) → Voir les fiches <a href="#">B4-Transports de marchandises</a> et <a href="#">B5-Emballages et conditionnements</a>
ayant formulé des engagements en matière de développement durable pour leur propre entreprise	→ Descriptif des mesures mises en place → Voir la fiche <a href="#">B1-Critères relatifs aux fournisseurs</a>
s'engageant à transmettre des informations sur l'évolution des performances liées au développement durable (de leur organisation et/ou de leur offre) au moins une fois par année	→ Clause d'information de la part du fournisseur à intégrer dans le contrat

Critère spécifique aux fabricants de produits promotionnels (par exemple les stylos)

Qui choisir?	Comment vérifier?
<p><b>Préférer</b> les fabricants faisant partie du système de certification de <b>responsabilité sociétale des entreprises (RSE)</b> de l'Association Européenne des Produits Promotionnels (EPPA)<sup>3</sup></p> <p>&gt; Avant d'intégrer cette exigence, s'assurer qu'il existe des entreprises suivant ce Code de conduite dans la région concernée</p>	<p>Certification niveau or de préférence, sinon niveau argent ou bronze</p> <p>&gt; Le niveau or garantit que l'entreprise audite ses propres fournisseurs sur les critères de RSE et consent à faire réaliser un audit RSE de sa propre organisation par un auditeur indépendant. Le niveau argent certifie les entreprises qui introduisent les éléments d'un code de conduite dans leurs activités opérationnelles, mettent en place un système de documentation sur ces thématiques, l'intègrent dans leur mission d'entreprise et informent leurs employés sur leurs activités RSE. Le niveau bronze certifie les entreprises qui signent un code de conduite et adaptent leurs opérations à ce code</p>

### RECOMMANDATIONS CONCERNANT LES PRODUITS

#### CRITÈRES S'APPLIQUANT À TOUS LES PRODUITS

Les exemples de justificatifs attestant le respect des critères sont présentés sous chaque critère.

<b>Préférer</b> les articles monocomposants ou composés d'éléments facilement séparables par l'utilisateur final et pouvant entrer dans une filière de recyclage
<b>Préférer</b> les articles rechargeables par l'utilisateur

<sup>3</sup> <http://www.eppa-org.eu/english/code-of-conduct.html>



## CRITÈRES PAR CATÉGORIE DE PRODUITS

### BLOCS ET CAHIERS

#### Éléments en papier/carton

Les exemples de justificatifs attestant le respect des critères sont présentés sous chaque critère.

<b>Exclure</b> les articles contenant du papier/carton fabriqué à partir de <b>bois tropical ou boréal</b>
<b>Préférer</b> autant que possible les articles en papier/carton recyclé et, en priorité, ceux répondant aux critères du label FSC Recycled ou équivalent → FSC Recycled → Der Blaue Engel RAL-UZ 5, 14 et 56
S'il n'est pas possible d'obtenir du papier/carton recyclé, <b>exiger</b> des articles en papier/carton répondant aux critères du label FSC 100% ou équivalent → FSC 100%
Si le papier/carton doit être blanc, <b>préférer</b> les articles blanchis non seulement sans <b>chlore</b> , mais aussi sans dérivés du <b>chlore</b> → Sigle <b>PCF</b> pour le papier recyclé ou <b>TCF</b> pour le papier non recyclé
Sinon, <b>exiger</b> au minimum des articles blanchis sans <b>chlore</b> → Der Blaue Engel RAL-UZ 14, 56 → Label écologique de l'UE: Papier à copier et papier graphique, Produits en papier transformé → Sigle <b>ECF</b>
<b>Exclure</b> les articles en papier dont certains composants contiennent des <b>phtalates</b> (présence éventuelle dans les <b>colorants</b> , les adhésifs, etc.) → Nordic Ecolabel: Paper Products – Chemical Module

#### Éléments en plastique

<b>Éviter</b> les articles contenant des matières synthétiques
<b>Exclure</b> les articles contenant du <b>polychlorure de vinyle (PVC)</b> ou du <b>polychlorure de vinylidène (PVDC)</b> → Nordic Ecolabel: Office and hobby supplies
Si l'on doit utiliser des matières synthétiques, <b>préférer</b> celles intégrant plus de 80% de matériaux recyclés → Der Blaue Engel RAL-UZ 30a
Si l'on doit utiliser des matières synthétiques, <b>préférer</b> le <b>polyéthylène (PE)</b> ou le <b>polypropylène (PP)</b>

### MATÉRIEL D'ÉCRITURE

#### Substances

Les exemples de justificatifs attestant le respect des critères sont présentés sous chaque critère.

<b>Éviter</b> les articles contenant de l'encre avec des <b>phtalates</b> , du <b>xylène</b> ou du <b>toluène</b> → Nordic Ecolabel: Office and hobby supplies
<b>Éviter</b> les produits contenant des nano-particules → Nordic Ecolabel: Office and hobby supplies
<b>Préférer</b> les articles contenant de l'encre à base d'eau ou d'éthanol ou des encres végétales à base de lin ou de colza

#### Éléments en bois

<b>Exclure</b> les articles en bois fabriqués à partir de <b>bois tropical ou boréal</b>
<b>Préférer</b> les articles en bois recyclé répondant aux critères du label FSC Recycled ou équivalent → FSC Recycled
S'il n'est pas possible d'obtenir du bois recyclé, <b>exiger</b> des articles en bois répondant aux critères du label FSC 100% ou équivalent → FSC 100%

#### Éléments en plastique

<b>Exclure</b> les articles contenant du <b>polychlorure de vinyle (PVC)</b> ou du <b>polychlorure de vinylidène (PVDC)</b> → Nordic Ecolabel: Office and hobby supplies
<b>Préférer</b> les matières synthétiques intégrant plus de 80% de matériaux recyclés → Der Blaue Engel RAL-UZ 30a
<b>Préférer</b> les matières synthétiques suivantes: <b>polyéthylène (PE)</b> ou <b>polypropylène (PP)</b>




## Autres

<b>Éviter</b> les articles contenant de l' <b>aluminium</b> ou de l' <b>acier</b> neuf et préférer les métaux recyclés
<b>Préférer</b> les stylos rechargeables → Nordic Ecolabel: Office and hobby supplies

## MATÉRIEL DE CORRECTION

### Substances

Les exemples de justificatifs attestant le respect des critères sont présentés sous chaque critère.

<b>Exclure</b> les articles contenant des adhésifs avec <b>solvants halogénés</b> → Nordic Ecolabel: Office and hobby supplies
<b>Exclure</b> les articles contenant des adhésifs dont la teneur en <b>composés organiques volatils (COV)<sup>4</sup></b> est supérieure à 1% → Nordic Ecolabel: Office and hobby supplies
<b>Préférer</b> les substances de correction à base d'eau
<b>Éviter</b> les articles contenant des substances nécessitant au moins une mention de danger parmi la liste H410, H411, H412, EUH059 <sup>5</sup> , ou le symbole  , ou une phrase de risque R50, R51, R53 ou R59, ou le symbole de danger N (OChim, et règlement CLP) → Nordic Ecolabel: Office and hobby supplies
<b>Éviter</b> les produits contenant des nano-particules → Nordic Ecolabel, Office and hobby supplies

### Éléments en plastique

<b>Exclure</b> les articles contenant du <b>polychlorure de vinyle (PVC)</b> ou du <b>polychlorure de vinylidène (PVDC)</b> → Nordic Ecolabel: Office and hobby supplies
<b>Préférer</b> les matières synthétiques intégrant plus de 80% de matériaux recyclés → Der Blaue Engel RAL-UZ 30a
<b>Préférer</b> les matières synthétiques suivantes: <b>polyéthylène (PE)</b> ou <b>polypropylène (PP)</b>

## COLLES ET ADHÉSIFS

### Substances

Les exemples de justificatifs attestant le respect des critères sont présentés sous chaque critère.

<b>Exclure</b> les articles contenant des adhésifs avec éthers de <b>glycol</b> → Nordic Ecolabel: Office and hobby supplies
<b>Exclure</b> les articles contenant des adhésifs avec <b>solvants halogénés</b> → Nordic Ecolabel: Office and hobby supplies
<b>Exclure</b> les articles contenant des adhésifs avec <b>phtalates</b> → Nordic Ecolabel: Office and hobby supplies
<b>Exclure</b> les articles contenant des adhésifs dont la teneur en <b>composés organiques volatils (COV)<sup>6</sup></b> est supérieure à 1% → Nordic Ecolabel: Office and hobby supplies
<b>Préférer</b> les articles avec colle à base d'eau
<b>Éviter</b> les articles contenant du <b>polyuréthane</b> , des <b>cianoacrylates</b> ou de l' <b>époxyde</b>
<b>Exclure</b> les articles contenant du <b>formaldéhyde</b>
<b>Éviter</b> les produits contenant des nano-particules → Nordic Ecolabel: Office and hobby supplies

### Éléments en plastique

<b>Exclure</b> les articles contenant du <b>polychlorure de vinyle (PVC)</b> ou du <b>polychlorure de vinylidène (PVDC)</b> → Nordic Ecolabel: Office and hobby supplies
<b>Préférer</b> les matières synthétiques intégrant plus de 80% de matériaux recyclés → Der Blaue Engel RAL-UZ 30a
<b>Préférer</b> les matières synthétiques suivantes: <b>polyéthylène (PE)</b> ou <b>polypropylène (PP)</b>

<sup>4</sup> Les COV visés par ce critère sont ceux dont le point d'ébullition est inférieur à 260 °C.

<sup>5</sup> Selon le Système Général Harmonisé (SGH)

## MATÉRIEL DE CLASSEMENT (classeurs, dossiers suspendus, bacs de classement, boîtes d'archivage, etc.)

### Éléments en papier/carton

Les exemples de justificatifs attestant le respect des critères sont présentés sous chaque critère.

<b>Exclure</b> les articles en bois fabriqués à partir de <b>bois tropical ou boréal</b>
<b>Préférer</b> autant que possible les articles en papier/carton recyclé et, en priorité, ceux répondant aux critères du label FSC Recycled ou équivalent → FSC Recycled → Der Blaue Engel RAL-UZ 14 et 56
S'il n'est pas possible d'obtenir du papier/carton recyclé, <b>exiger</b> des articles en papier/carton répondant aux critères du label FSC 100% ou équivalent → FSC 100%
<b>Préférer</b> les articles dont le papier a non seulement été blanchi sans <b>chlore</b> , mais aussi sans dérivés du <b>chlore</b> → Sigle <b>PCF</b> pour le papier recyclé ou <b>TCF</b> pour le papier non recyclé
<b>Exiger</b> au minimum des articles dont le papier/carton n'a pas été blanchi au <b>chlore</b> → Der Blaue Engel RAL-UZ 14, 56 → Label écologique de l'UE: Papier à copier et papier graphique, Produits en papier transformé → Sigle <b>ECF</b>
<b>Exclure</b> les articles en papier dont certains composants contiennent des <b>phtalates</b> (présence éventuelle dans les <b>colorants</b> , les adhésifs, etc.) → Nordic Ecolabel: Paper Products – Chemical Module

### Éléments en plastique

<b>Éviter</b> les articles contenant des matières synthétiques
<b>Exclure</b> les articles contenant du <b>polychlorure de vinyle (PVC)</b> ou du <b>polychlorure de vinylidène (PVDC)</b> → Nordic Ecolabel: Office and hobby supplies
Si l'on doit utiliser des matières synthétiques, <b>préférer</b> celles intégrant plus de 80% de matériaux recyclés → Der Blaue Engel RAL-UZ 30a
<b>Préférer</b> les articles en <b>polyéthylène (PE)</b> ou en <b>polypropylène (PP)</b>

## PETIT MATÉRIEL DE BUREAU

### (règles, bacs à courrier, perforatrices, agrafeuses, etc.)

#### Éléments en bois

Les exemples de justificatifs attestant le respect des critères sont présentés sous chaque critère.

<b>Exclure</b> les articles en bois fabriqués à partir de <b>bois tropical ou boréal</b>
<b>Préférer</b> autant que possible les articles en bois recyclé et, en priorité, ceux répondant aux critères du label FSC Recycled ou équivalent → FSC Recycled
S'il n'est pas possible d'obtenir du bois recyclé, <b>exiger</b> des articles en bois répondant aux critères du label FSC 100% ou équivalent → FSC 100%

#### Éléments en plastique

<b>Exclure</b> les articles contenant du <b>polychlorure de vinyle (PVC)</b> ou du <b>polychlorure de vinylidène (PVDC)</b> → Nordic Ecolabel: Office and hobby supplies
<b>Préférer</b> les matières synthétiques intégrant plus de 80% de matériaux recyclés → Der Blaue Engel RAL-UZ 30a
<b>Préférer</b> les articles en <b>polyéthylène (PE)</b> ou <b>polypropylène (PP)</b>

#### Autres

<b>Éviter</b> les articles contenant de l' <b>aluminium</b> ou de l' <b>acier</b> neuf et préférer les métaux recyclés
<b>Préférer</b> les articles sans <b>vernis</b>

6 Les COV visés par ce critère sont ceux dont le point d'ébullition est inférieur à 260 °C

## MATÉRIEL DE PRÉSENTATION

(albums, étuis transparents, dossiers rapides/à clips/à pinces, etc.)

### Éléments en plastique

Les exemples de justificatifs attestant le respect des critères sont présentés sous chaque critère.

**Exclure** les articles contenant du **polychlorure de vinyle (PVC)** ou du **polychlorure de vinylidène (PVDC)**  
→ Nordic Ecolabel: Office and hobby supplies

**Préférer** les matières synthétiques intégrant plus de 80% de matériaux recyclés  
→ Der Blaue Engel RAL-UZ 30a

Si l'on doit utiliser du plastique, **préférer** les articles en **polyéthylène (PE)** ou **polypropylène (PP)**

## RESPECT DE LA LÉGISLATION

Le fournisseur doit pouvoir garantir des articles conformes à la législation suisse, ce qui inclut notamment les critères ci-dessous. Ces critères peuvent être intégrés pour rappel dans la demande d'offres.

### TOUS LES ARTICLES

Les exemples de justificatifs attestant le respect des critères sont présentés sous chaque critère.

**Exclure** les articles contenant des **métaux lourds (cadmium, plomb, chrome hexavalent, etc.)**  
(ORRChim, diverses annexes, par ex. 1.7, 2.9, 2.17)  
→ Nordic Ecolabel: Paper Products – Chemical Module, Office and hobby supplies  
→ Label écologique de l'UE: Produits en papier transformé

**Exclure** les articles contenant des **substances cancérigènes, mutagènes, toxiques pour la reproduction**  
(ORRChim, annexes 1.10 et 1.17)  
→ Label écologique de l'UE: Papier à copier et papier graphique, Produits en papier transformé  
→ Der Blaue Engel RAL-UZ 14, 56, 30a  
→ Nordic Ecolabel: Paper Products – Chemical Module

**Exclure** les articles contenant du **mercure**  
(ORRChim, annexe 1.7)  
→ Nordic Ecolabel: Paper Products – Chemical Module  
→ Der Blaue Engel RAL-UZ 14, 5, 30a

### BLOCS ET CAHIERS

Les exemples de justificatifs attestant le respect des critères sont présentés sous chaque critère.

**Exclure** les articles en papier/carton contenant du **pentachlorophénol**  
(ORRChim, annexe 1.1)  
→ Der Blaue Engel RAL-UZ 14

### MATÉRIEL D'ÉCRITURE

Les exemples de justificatifs attestant le respect des critères sont présentés sous chaque critère.

**Exclure** les articles contenant de **l'aminobenzène** ou de **la benzidine**  
(ORRChim, diverses annexes, par ex. 1.7, 2.9, 2.17)  
→ Nordic Ecolabel: Paper Products – Chemical Module, Office and hobby supplies  
→ Label écologique de l'UE: Produits en papier transformé

### MATÉRIEL DE CLASSEMENT

Les exemples de justificatifs attestant le respect des critères sont présentés sous chaque critère.

**Exclure** les articles en papier/carton contenant du **pentachlorophénol**  
(ORRChim, annexe 1.1)

Pour une vision plus précise et exhaustive du cadre légal, se référer à la législation en vigueur.

## PRINCIPAUX LABELS ET STANDARDS

### INDIQUÉS EN EXEMPLES DANS LES RECOMMANDATIONS



#### Label Der Blaue Engel

- RAL-UZ 14: Recycled Paper (juillet 2014)
- RAL-UZ 56: Recycled Cardboard (janvier 2013)
- RAL-UZ 30a: Products made from Recycled Plastics (mai 2012)

Ces labels garantissent des produits fabriqués à partir de matière recyclée.



#### Label Nordic Ecolabel

- Paper Products – Chemical Module (février 2014)
- Office and hobby supplies (décembre 2013)

Pour les produits en papier, ce label garantit des fibres issues de forêts gérées durablement (au minimum 30%) ainsi que l'absence de substances problématiques; il inclut également des critères sur la gestion de l'énergie et des émissions dans l'air et l'eau. Pour les fournitures de bureau, ce label fixe certains critères concernant les différents matériaux (bois, plastique, métal, etc.).



#### Label écologique de l'Union Européenne (UE)

- Papier à copie et papier graphique (juin 2011)
- Produits en papier transformé (mai 2014)

Ces labels garantissent des fibres issues de forêts gérées durablement (au minimum 30%) ainsi que l'absence de substances problématiques; ils incluent également des critères sur la gestion de l'énergie et des émissions dans l'air et l'eau.



#### Label FSC (Forest Stewardship Council)

- FSC Recycled (version février 2012)

Ce label garantit du papier ou du bois 100% recyclé.

- FSC 100% (version février 2012)

Ce label garantit du papier ou du bois dont les fibres proviennent uniquement de forêts gérées durablement.



- FSC Mix (version février 2012)

Ce label garantit du papier ou du bois composé d'un mélange de fibres provenant de forêts gérées durablement (au moins 50% pour les produits à base de copeaux ou de fibres et au moins 70% pour les produits en bois massif) et de fibres provenant de sources contrôlées, mais non certifiées. Le FSC Mix peut également contenir une partie de fibres recyclées.



Les sites Internet des labels présentent leur descriptif complet, ainsi qu'un catalogue des produits labellisés. Cela permet de vérifier le nombre d'articles de ce type sur le marché.

## AUTRES LABELS ET STANDARDS



### Label Das Österreichische Umweltzeichen

- UZ02: papier graphique (Grafisches Papier)
- UZ18: divers produits à base de papier recyclé (Produkte aus Recyclingpapier)
- UZ07: produits à partir de bois (Holz und Holzwerkstoffe)
- UZ11: cartouches d'encre et toner rechargeable (Wiederaufbereitete Toner-Module und Tintenpatronen)
- UZ57: matériel de bureau et d'école (Büro- und Schulartikel)



*Ce label garantit des matières premières issues au minimum à 95% de vieux papier ainsi que l'absence de substances problématiques.*



### Label NF Environnement

- Produits en papier

*Ce label garantit des fibres en partie issues de forêts gérées durablement et/ou recyclées. De nombreuses substances nocives sont interdites dans la production.*



### Label PEFC

- PEFC certified
- PEFC recycled

*Ce label garantit 70% de papier recyclé (PEFC recycled) et 70% de bois issu de forêts gérées durablement (PEFC certified).*



Ces autres labels n'ont pas été indiqués en exemples dans les recommandations pour les raisons suivantes:

- NF environnement et Umweltzeichen autrichien: ces labels ne sont pas très courants sur les produits vendus en Suisse
- PEFC: ce label est moins exigeant que le label FSC Recycled, qui garantit 100% de papier recyclé, et que le label FSC 100%, qui garantit 100% de bois/fibres provenant de forêt gérées durablement.



= critères environnementaux



= critères sociaux



= critères santé

Pour en savoir plus, voir la fiche [B6-Labels, certifications et autres distinctions](#).

## POUR EN SAVOIR PLUS

Voir la fiche [E3-Bibliographie et webographie](#)